

Au terme de l'exercice budgétaire pour l'année 2025, un budget de plus de 25 millions de dollars a été adopté par le Conseil municipal. Il s'agit du fruit d'un travail minutieux, qui reflète notre engagement à offrir des services de qualité tout en assurant une gestion saine et durable des deniers publics.

Conscient de l'impact de la hausse du coût de la vie des dernières années sur les ménages, tout comme sur le budget municipal, le Conseil municipal a mis tout en œuvre pour limiter l'augmentation des taxes.

Grâce à une évaluation rigoureuse des dépenses et à une planification financière consciencieuse, la hausse du taux de base sera maintenue près de l'inflation. Ainsi, la majorité des citoyens de Rawdon verront une hausse cumulative des taux de taxes foncières de 2,2 %.

Malgré une augmentation importante du coût des services de la Sûreté du Québec de 9,6 %, représentant un impact significatif de près de 194 000 \$, le Conseil municipal a déployé des efforts considérables afin de maintenir les investissements dans les infrastructures et les services offerts aux citoyens. Le remboursement de la dette continue également de figurer au cœur de nos priorités.

Ce budget nous permet de concilier nos ambitions pour l'avenir avec nos responsabilités financières, et ce, dans le respect de la capacité de payer de notre population. La Municipalité s'engage ainsi à ce que le taux de taxation demeure soutenable au fil des ans pour les Rawdonnoises et Rawdonnois.

Tous les documents explicatifs sont disponibles au rawdon.ca.

Changements au service de collecte des matières résiduelles et fermeture temporaire de l'Écocentre depuis le 1^{er} janvier 2025

Durant cette période de transition, nous faisons appel à votre indulgence et votre compréhension. En effet, les jours de collecte, la fréquence des collectes des matières compostables en période hivernale, le type de bac de déchets (noir ou vert) accepté et certains aspects du service à la clientèle font l'objet de modifications qui nécessitent une adaptation pour tous. Bien que ces ajustements modifient quelque peu vos habitudes, nous sommes confiants qu'ils se dérouleront de façon harmonieuse.

Le calendrier annuel contenant les détails pour chacune des collectes a été acheminé au début du mois de janvier par la poste suite aux délais occasionnés par la grève chez Postes Canada.

Fermeture temporaire de l'Écocentre

En 2025, la Municipalité reprend la gestion de ce site. Afin d'améliorer la qualité des installations, des travaux d'amélioration et de mise à niveau seront exécutés au cours des prochains mois. C'est pourquoi, ce site est fermé temporairement pour une partie de l'hiver, et ce, depuis le 1er janvier 2025.

La réouverture sera annoncée dans l'édition d'avril du bulletin municipal *Le Rawdonnois* ainsi que dans tous les outils de communication de la Municipalité.

CONSULTEZ LA CARTE INTERACTIVE AINSI QUE LE CALENDRIER DES COLLECTES AU RAWDON.CA



TAXES 2025



6 VERSEMENTS

- 1er mars
- 20 juillet
- 20 avril
- 1er septembre
- 1er juin
- 20 octobre

Intérêts : 14 % Pénalités : 2 %

MODALITÉS DE PAIEMENT

Internet

Plusieurs institutions financières vous permettent d'acquitter votre compte de taxes en ligne en inscrivant le numéro de matricule de 19 chiffres (sans la lettre F) identifié sur les coupons de paiement.

Veuillez prendre note qu'il peut s'écouler 24 à 48 heures entre le moment où vous faites un paiement sur Internet et celui où il nous parvient.

Institutions financières

En vous présentant dans la majorité des institutions financières, au comptoir de service ou au quichet automatique.

IMPORTANT : Votre institution financière acquitte votre compte de taxes? C'est votre responsabilité de lui acheminer une copie de votre compte de taxes et de vous assurer que le paiement de vos taxes s'effectue conformément aux dates prescrites.

Au comptoir de l'hôtel de ville

Les modes de paiement autorisés sont par chèque, débit et argent comptant (limite de 1000 \$ payable en argent comptant). Aucune carte de crédit n'est acceptée.

Paiement préautorisé*

Il est maintenant possible de vous inscrire au paiement préautorisé en complétant le formulaire en ligne à **rawdon.ca**.

- Selon les échéances du compte de taxes ou
- En douze (12) versements égaux mensuels avec intérêts.
- * Vos taxes municipales doivent être à jour afin de vous prévaloir des paiements préautorisés.

Par la poste*

Municipalité de Rawdon 3647, rue Queen, Rawdon (Québec) JOK 1S0

* Veuillez inscrire sur votre chèque le numéro de matricule de 19 chiffres (sans la lettre F), et ce, pour chacune de vos propriétés.

TAXES MUNICIPALES VS TAXES SCOLAIRES

\$

Pour toutes informations concernant le paiement de vos taxes municipales, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle au 450 834-2596.

Pour le paiement de vos taxes scolaires, veuillez communiquer avec le Centre de services scolaire des Samares au 450 758-3555 ou la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au 450 621-5600.

CHANGEMENT D'ADRESSE



Pour effectuer une modification concernant votre adresse postale, veuillez compléter le formulaire au rawdon.ca.

PORTAIL CITOYEN



Un mot de passe, PLUSIEURS services! Le portail citoyen vous permet de...

- Recevoir les avis municipaux (urgences, travaux, etc.)
- Visualiser son compte de taxes en ligne et connaître le solde
- S'inscrire aux activités de loisirs/culture (camp de jour, yoga, etc.)
- Demander un permis sans se déplacer

Inscrivez-vous au citoyen.rawdon.ca!



OFFREZ UN LAISSEZ-PASSER À VOS VISITEURS!

Cette année, quatre (4) laissez-passer individuels par logement seront offerts, donnant ainsi accès à la plage et au parc des Chutes Dorwin! Ceux-ci seront disponibles à l'hôtel de ville dès le mois de mai. L'accès demeure gratuit en tout temps pour les résidents!